

## FORMULAIRE INSCRIPTION YOGAMI à remettre accompagné du règlement intérieur signé (page 2)

FORFAIT	Par semaine	Normal	Réduit *	Jour	Horaire	Cours	Professeur
A l'ANNÉE Sept-juin 35 sem	1 cours	370 € soit 10,5 € / cours	290 € soit 8,5 € / cours	LUNDI	17h - 18h 18h15 - 19h15	Hatha Vinyasa	Assel Mouna
	2 cours	560 € soit 8 € / cours	450 € soit 6,5 € / cours	MARDI	10h - 11h 12h15 - 13h15 17h30 - 18h30	Hatha Hatha Hatha	Mouna Assel Assel
	Illimité	660 € moins de 6,5 € / cours	550 € moins de 5 € / cours				
AU TRIMESTRE 10 à 14 sem	1 cours	140 €	110 €	MERCREDI	18h15 - 19h15 19h30 - 20h30	Hatha Yoga doux - yin	Mouna Mouna
	2 cours	210 €	170 €	JEUDI	10h - 11h 18h - 19h 19h15 - 20h15	Hatha Hatha Hatha flow	Mouna Assel Assel
	Illimité	250 €	210 €				
Carte 10 cours	Valable 6 mois	160 €	130 €	VENDREDI	10h - 11h 12h15 - 13h15 17h15 - 18h15	Yoga doux - yin Hatha Vinyasa	Assel Mouna Antoine

\* Étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, parents famille nombreuse, intermittents du spectacle, + de 60 ans.

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Nombre de cours par semaine (hors carte 10 cours) entourez la formule choisie : **1**    **2**    **illimité**

Cours choisis jour(s) et horaires(s) :

En formule 1 ou 2 cours par semaine : si vous manquez votre cours vous pouvez rattraper ponctuellement sur un autre créneau, cependant merci d'indiquer uniquement le cours ou les deux cours réguliers ci-dessous.

En illimité ou carte 10 cours : vous avez accès à tous les cours. En illimité, merci d'indiquer au minimum 3 créneaux sur lesquels vous viendrez le plus souvent. En carte 10 cours, merci d'indiquer simplement 1 ou 2 créneaux.

Durée abonnement entourez la formule choisie : **Année**    **Trimestre**    **Carte 10 séances 6 mois**

Tarif entourez le type de tarif : **Normal**    **Réduit**

Règlement entourez le mode de règlement choisi : **Espèces**    **Chèque(s)**

Frais d'inscription annuelle de 12 euros à joindre au premier règlement.

Paiement en 1 fois : ..... €    Paiement en 2 ou 3 fois par chèques : Octobre ..... €  
 Janvier ..... €  
 Avril ..... €

## **REGLEMENT INTERIEUR YOGAMI**

**Je, soussigné(e).....**

**Né(e) le .....**

### **Prends connaissance du règlement suivant :**

- le forfait annuel s'étend de septembre à juin. Jusqu'à fin décembre, un prorata du forfait annuel vous est proposé à partir de 30 semaines restantes sur l'année.
- à partir de janvier l'inscription est au trimestre, un prorata du forfait trimestriel est également appliqué s'il reste moins de 10 cours. L'abonnement d'un cours par semaine assure au minimum 10 cours par trimestre (certains trimestres font 11 à 13 cours).
- les cours manqués sur un abonnement ne peuvent être rattrapés que sur la période de l'abonnement en cours, au jour et horaire de votre choix et selon les disponibilités.
- les cours manqués peuvent être remboursés pour des raisons exceptionnelles, déménagement, raison médicale, et sur présentation d'un justificatif. (Il n'y a pas de remboursement rétroactif pour raison médicale, la date d'émission du justificatif médical fait foi).
- les cours sont assurés par les enseignants de Yogami qui pourront être remplacés ponctuellement si nécessaire.
- il n'y a pas de cours hebdomadaires durant les congés scolaires. Des ateliers et stages pourront être proposés (hors abonnement).
- les élèves s'engagent à prendre soin du matériel mis à leur disposition, à maintenir propres les locaux, à ne pas fumer dans leur enceinte et à éteindre leurs téléphones portables durant les cours.
- les élèves restent seuls responsables des objets personnels perdus ou égarés sur les lieux des cours.
- les élèves doivent être couverts en responsabilité civile par une assurance personnelle, la responsabilité des enseignants ne pouvant en aucun cas être engagée pour tout préjudice corporel, moral ou matériel.

**Et m'engage à le respecter.**

**Fait à Strasbourg, le.....**

**Signature :**

**EXEMPLAIRE A REMETTRE A YOGAMI**